

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du vendredi 11 mars 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le vendredi 11 mars 2021 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 30 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Après l'ouverture de la séance, 1 membre a été élu, 1 membre a donné pouvoir et 4 membres ont quitté la séance, soit 27 membres présents ou représentés.

Décision n°20220310

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,
Vu le décret 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés,
Vu l'avis du comité technique de l'Institut polytechnique de Grenoble en date du 7 février 2022.

Promotion de corps MCF : choix de la section CNU

Le conseil d'administration approuve le choix de la section n°27 pour la promotion de corps de maître de conférences conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles.

*Nombre de présents : 19
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 27*

*Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 27*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés*